

**Plate-forme d'échanges**

**Affichage environnemental des  
produits grande consommation**

Date :  
**2011-05-09**

Numéro du document:  
**N 064**

*Assistante:*  
*Lydia GIPTÉAU*  
*Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20*  
*Lydia.gipteau@afnor.org*

*Responsable:*  
*Mélanie RAIMBAULT*  
*Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80*  
*mélanie.raimbault@afnor.org*

**Compte rendu de la réunion de la PF générale  
« Affichage environnemental des PGC » du 15 avril  
2011**

**C**OMMENTAIRES/  
**D**ÉCISIONS

Prochaine réunion le 16 juin journée complète

**S**UITE A DONNER

**S**OURCE

## ► ORDRE DU JOUR

1. 9h30- Ouverture de la réunion
2. 9h40-11h30 - Validation du référentiel shampoing (N57)
3. 11h30-13h20 - Validation du référentiel sièges rembourrés (N56)
4. 14h30-15h30 –Propositions d’amendements éditoriaux au BPX30-323 (validé lors de la réunion précédente) (N 59 + propositions à venir)
  - Indicateurs et méthodes (point art 6, 5))
  - Dispositions transitoires
  - Définition des chutes de production et déchets post-consommateurs
5. 15h30-17h - Points sur les groupes de travail
  - ✓ GT1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens(Danone, ANIA)
  - ✓ GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs – Catherine Jammes (FICIME)
  - ✓ GT3J « produits du jardin » – Laurent Dini (UPJ)
  - ✓ GT 4 H « Hygiène » - Valérie Poullat (GROUPE HYGIENE)
  - ✓ GT5 « Habillement, textile de maison » - Fanny Fourcade (IFTH) -chaussures/cuir/marochinerie – Thierry Poncet (CTC)
  - ✓ Projet DHUP (dit GT6) – « produits de la construction »S.Morel (DHUP)
  - ✓ GT7 « Ameublement » - Bertrand Demarne(UNIFA)
  - ✓ GT8 «Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture, B.Moreau, UNIC, P.Sol (Hammelin)
  - ✓ GT10S «Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) », André-Pierre Doucet (FPS)
  - ✓ GT10J « Jeux Jouets », Laurent Parrot (FJP)
  - ✓ GT11« Outillage non électrique et quincaillerie », Nicolas Decayeux (UNIQ)
6. Prochaines réunions

## 1. Ouverture de la réunion

C.Cros ouvre la réunion et aborde quelques points de contexte :

- Les candidats à l'expérimentation nationale ont été sélectionnés (168 participants retenus). Les informations sont sur le site du ministère et le contact essentiel est Mme Nadia Boeglin.
- La Commission Européenne a aussi souhaité lancer une expérimentation sur le même sujet. L'approche est également multicritère alors que jusqu'à présent, la Commission Européenne s'orientait vers le seul critère carbone. L'expérimentation devrait commencer cet été. L'expérimentation porte à la fois sur les produits et sur les sites et s'intéresse aux méthodes d'évaluation de l'empreinte environnementale.
- Les travaux de la plateforme ADEME/AFNOR seront présentés dans le cadre des réunions du comité de normalisation international ISO/TC 207 « management environnemental ».

Un rappel de procédure est fait :

- Pour être soumis à validation de la plate-forme, un référentiel sectoriel doit être diffusé au moins 4 semaines avant ;
- seuls les commentaires reçus par écrit avant la réunion de la plateforme dédiée à la validation du référentiel seront pris en compte.

## 2. Validation du référentiel Shampoing

O.Muller et H.Rebollo présentent le référentiel soumis à validation de la plateforme.

Ils rappellent que le groupe GT4B a choisi de commencer à travailler sur les shampoings car des évaluations environnementales étaient disponibles sur ce type de produits ainsi qu'un référentiel ecolabel.

### Unité fonctionnelle

L'UF est un lavage de cheveux effectué en France.

La dose typique considérée est de 8 gr. Pour faire suite à un commentaire, O.Muller indique que le groupe avait conscience que la quantité utile peut dépendre de la concentration de

principes actifs. Cependant les participants ont convergé sur le fait que la dose dépend essentiellement sur les habitudes des consommateurs. Cette quantité se retrouvait dans plusieurs études. Cette dose pourra être revue dans le futur si par l'innovation, des méthodes permettent d'associer une quantité à une efficacité. Le GT4B est arrivé à un consensus sur ce point.

### **Impacts environnementaux retenus**

Le changement climatique, l'écotoxicité aquatique, la consommation d'eau.

### **Etapas du cycle de vie :**

Pour ce type de produit la phase d'utilisation est prépondérante du fait de la consommation d'eau et d'énergie lors de cette phase.

Dans la mesure où la quantité utilisée est la même et où cette phase d'utilisation est prépondérante, les indicateurs concernant le changement climatique et la consommation d'eau ne permettront pas de discriminer entre shampoings.

La phase d'utilisation est intégrée dans l'évaluation globale, cependant dans le cadre du format d'affichage la différenciation pourrait être faite.

L'indicateur d'impact écotoxicité aquatique devrait être différenciant.

Le groupe est conscient que la consommation d'eau n'est pas un impact en tant que tel mais est retenu à défaut de méthode de calcul sur le stress hydrique validée. Il pourra être précisé lorsque les travaux internationaux sur l'empreinte eau auront avancé.

La prise en compte de l'écotoxicité aquatique a fait l'objet de nombreuses discussions dans le cadre du GT4B car différentes méthodes existent (Usetox, CDVtox). Un consensus a été atteint de se rapprocher de ce qui est préconisé par la plateforme (Usetox) même si cette méthode ne permet pas à ce jour de disposer de l'ensemble des facteurs de caractérisation nécessaires pour faire les calculs.

Les impacts qui ont été écartés sont corrélés avec les émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur GES rendra déjà compte de l'évolution de la pression sur l'environnement.

Ces produits ont probablement un impact sur la biodiversité notamment par exemple, par l'utilisation d'huile de palme, mais à ce jour il n'existe pas d'indicateur utilisable.

### **Règles d'allocation entre produits et co-produits et règles de fin de vie.**

La répartition entre gel douche, crème etc etc se fera au prorata de la masse.

Les scénarios de fin de vie sont ceux du référentiel général BPX30-323.

La fin de vie des ingrédients du shampoing est liée à l'évaluation de l'écotoxicité

C.Cros remercie O.Muller de cette présentation et le groupe GT4B pour ce travail. Aucune question de compréhension n'est posée.

E.Fourdrin propose une synthèse des commentaires avant d'initier les discussions (cf annexe1).

### **Discussion sur le référentiel shampoing**

#### **Champ d'application**

L'après shampoing est un autre produit. Le référentiel concerne les shampoings dont les formules cadres sont définies par le COLIPA Ce point sera précisé dans le référentiel.

#### **Unité fonctionnelle**

De nombreux commentaires ont été reçus. Suite à la discussion il est proposé de conserver l'unité fonctionnelle retenue par le groupe et d'ajouter une phrase précisant qu'aucun lien n'a pu être établi entre formulation et performance d'où une valeur par défaut.

Il sera également précisé qu'il n'y a pas de notion d'étapes de lavage (mouillage, application, rinçage). Il s'agit de la notion intuitive de lavage de cheveux.

#### Indicateurs d'impacts /différenciation des shampoings vis-à-vis de ces indicateurs

H.Rebollo souligne que la connaissance du format d'affichage aurait beaucoup aidé mais qu'il a fallu faire des choix. Ce point renvoie également à l'intégration de la phase d'utilisation ou pas dans l'affichage.

#### Ecotoxicité aquatique

L'ADEME signale qu'elle a initié un travail de développement des facteurs de caractérisation de Usetox. Ils devraient être disponibles incessamment. Une phase de discussion va bientôt être engagée avec des professionnels sur la base des premiers résultats.

La question est posée de la possibilité d'utiliser une autre méthode de caractérisation de l'écotoxicité (VCDtox) tant que les facteurs de caractérisation Usetox n'existent pas.

Sur ce point les avis sont partagés. En effet, la question a été débattue et tranchée en GT4B ainsi qu'en plate-forme générale et l'autorisation de méthodes temporaires peut ensuite devenir problématique.

D'autres souhaitent pouvoir utiliser une méthode officielle (VCDtox) pour participer à l'expérimentation car le planning entre la mise à disposition des facteurs de caractérisation Usetox et l'expérimentation est court.

Il est rappelé que l'expérimentation n'oblige pas à utiliser le référentiel dans son ensemble.

Il est finalement décidé de laisser clairement Usetox dans le référentiel shampoing et d'y ajouter une note de bas de page indiquant qu'en l'absence de facteurs de caractérisation pour Usetox, une autre méthode peut être utilisée : VCDtox

Weleda précise que les données n'existent pas pour les produits naturels et qu'il n'est donc pas possible de caractériser l'écotoxicité alors même qu'il s'agit de l'indicateur différenciant.

C.Cros prend note de ce point et indique que cette question de disponibilité des données devrait se poser pour d'autres points (disponibilité des données sur les matières amont). Ce commentaire concerne les travaux relatifs au développement de la base de données pour l'affichage.

#### Allocations

Il n'y a pas de précisions sur le cas des rejets liquides lors de la phase de fabrication. Sur ce point O.Muller confirme que l'écotoxicité est centrée sur le devenir des produits après utilisation puisqu'il s'agit alors de la quantité principale qui rejoint le milieu. Dans le cadre de la phase de production en général, cette quantité est assez faible et négligeable.

#### Point transversal :

Il faudrait justifier la pertinence de l'allocation massique lors de la production. Il s'agit de faire attention aux effluents et aux déchets intermédiaires au niveau de l'installation et à l'évaluation de leur significativité au niveau du produit.

Ce point sera précisé dans le référentiel.

Il est demandé si l'allocation massique est faite en phase sèche ou humide. Il est indiqué qu'en l'absence d'enjeux, le mode d'allocation le plus simple a été retenu : l'affectation réalisée est celle du ratio massique du tonnage de shampoing fabriqué sur site sur le tonnage total, tous produits confondus, produit sur le site.

### Coproduits animaux

Il s'agit là d'une question transversale à plusieurs groupes. En effet, les graisses animales sont parfois utilisées dans le shampoing. Des discussions sont actuellement en cours sur l'allocation au niveau des co-produits de l'élevage.

A défaut, aujourd'hui aucune allocation particulière n'est précisée dans ce référentiel qui devra évoluer lorsque ces réponses seront connues.

### Périmètre :

Pourquoi la phase de transport des déchets d'emballages est exclue et pourquoi un taux de 100% de valorisation des emballages industriels a été retenu ?

O.Muller indique que le calcul a été fait pour le transport des déchets l'emballage et qu'il était négligeable. La valorisation de 100% des emballages industriels s'appuie sur la réglementation.

C.Cros souligne que ceci pourrait être pris en compte par des données génériques afin de l'intégrer dans la BDD. Cela sera précisé dans le référentiel.

Concernant l'action de la STEP, il est rappelé que le référentiel précise que la modélisation de cette étape sera faite de manière générique à l'aide de la méthode de calcul de l'écotoxicité retenue.

### Données

- Les déchets de fabrication liés à la mise en forme des emballages sont pour l'instant négligés, car les quantités n'apparaissent pas importantes.
- Suite à un commentaire, il est précisé que la consommation d'énergie sur le site de production est bien connue : ce point fera donc l'objet d'une donnée primaire.
- Pour respecter une cohérence avec les annexes, le référentiel doit préciser que la consommation d'eau du site de production est une donnée semi-spécifique. Cela sera corrigé.
- Les effluents liquides sont négligés car leur quantité est très faible.

### 0% de shampoing restant dans contenant :

Même si l'introduction d'un pourcentage de shampoing résiduel dans l'emballage (ex : 3%) ne jouera pas pour l'affichage, il pourrait être intéressant de le mentionner pour la conception des emballages par les industriels.

Ce point permettrait aussi de tenir compte des petits contenants (ex : hôtels) qui sont parfois peu ou pas utilisés. Quid de la date de péremption.

Ce point a été discuté en GT4B et souvent les consommateurs enlèvent le bouchon pour récupérer le reste. Une précision sur ce point sera apportée dans le référentiel.

De plus, il n'existe pas de date de péremption sur les shampoings mais d'un délai recommandé.

### Phase utilisation

C.Cros pose la question de l'intégration ou non de la phase d'utilisation avec pour enjeu la différenciation des indicateurs.

L'enjeu de l'affichage est de donner une information au consommateur sur les impacts environnementaux du cycle de vie complet du produit.

Il s'agirait de conserver la phase d'utilisation dans les calculs mais de dissocier l'information liée à cette phase lors de la restitution auprès du consommateur.

Des remarques sont faites sur :

L'intérêt de dissocier mais la crainte de restreindre alors les possibilités de format d'affichage (métriques à niveau par exemple).

La difficulté à mentionner ce point dans le référentiel dans la mesure où il n'existe aucun retour consommateur à ce jour et où le GT4B et la PF n'ont jamais tranché sur ce point.

C.Cros indique qu'effectivement il y a un risque de contraindre le format d'affichage mais que cela peut aussi laisser libre champ à la créativité.

La proposition d'une restitution unique n'a jamais été établie même si à terme il devrait y avoir une obligation réglementaire, pour l'instant ce n'est pas indiqué.

Les calculs étant disponibles, il est possible d'écrire que la phase d'utilisation est dissociée pendant ces calculs afin de souligner l'enjeu sur ce point. Aucune mention n'étant faite du format afin de laisser le référentiel utilisable s'il est décidé que le format d'affichage doit être agrégé.

L'ADEIC mentionne une réunion des associations de consommateurs avec, parmi les premières réflexions, le format d'affichage. Un projet de note devrait être circulé avec un avis des associations de consommateurs sur le format d'affichage en tenant compte de la loi, du référentiel et de la phase d'expérimentation. Le projet de note sera diffusé à la PF.

Sur la spécificité de la phase d'utilisation, les consommateurs sont sensibilisés sur l'impact de la phase d'utilisation, qu'elle soit prépondérante ou non. Il semble nécessaire de la spécifier dès que c'est possible.

Le référentiel précisera que la phase utilisation doit être spécifiée lors du calcul des indicateurs environnementaux.

Il est précisé oralement que la consommation de 7 litres d'eau associée au lavage des cheveux est une donnée issue de la bibliographie étudiée.

**Suite à ces échanges, le référentiel shampoing est validé. C.Cros félicite l'ensemble des membres du GT4B.**

### **3. Validation du référentiel sièges rembourrés**

B.Demarne et E.Vial présentent le projet sièges rembourrés qui est soumis à validation. Ce référentiel s'appuie sur le BPX30-323 et le projet pilote PROPILAE.

#### **Unité fonctionnelle :**

Il s'agit d'une place assise de largeur minimum 50 cm pour 2 places par année d'utilisation.

La durée de vie estimée en fonction de la conception du produit peut être augmentée grâce aux résultats de tests normatifs précisés.

#### **Impacts environnementaux retenus**

Gaz à effet de serre, eutrophisation, acidification

#### **Étapes du cycle de vie :**

La phase d'utilisation est exclue car négligeable. Les autres étapes exclues concernent des phases de transports (ex : l'impact environnemental du transport des emballages et des déchets de production est négligeable par rapport aux autres étapes de transport prises en compte).

#### **Règles d'allocation entre produits et co-produits et règles de fin de vie.**

Le GT7 note le besoin de cohérence et de rapprochement avec les GT1 et GT5 sur les allocations.

Rien de particulier n'est à mentionner sur les règles de prise en compte de la fin de vie.

C.Cros remercie E.Vial et B.Demarne de cette présentation et le groupe GT7 pour ce travail. Aucune question de compréhension n'est posée.

E.Fourdrin propose une synthèse des commentaires avant d'initier les discussions (cf annexe1).

## **Discussion sur le référentiel sièges rembourrés**

### Amélioration de la définition du siège rembourré et du champ d'application

Des exemples seront donnés pour aider à la compréhension. B.Demarne précise que l'air et l'eau ne sont pas des matériaux de rembourrage. Une précision sera également apportée sur l'exclusion des convertibles.

### Précision UF (50cm)

50cm est la largeur conventionnelle minimale pour 1 place. Si un fauteuil est présenté comme un fauteuil 2 places, même s'il ne fait que 80 cm, les valeurs d'impacts à la place sont les impacts liés à 50cm de place assise et non à 40cm.

### Oxydant photochimique

Il s'agit d'une erreur dans l'annexe, c'est bien eutrophisation.

### Règle d'allocation

Une demande d'amélioration est formulée pour les sites produisant plusieurs types de produits (canapés, matelas ...). La règle d'allocation selon les unités fonctionnelles produits par catégorie de produits n'est donc pas toujours facile.

C.Cros rappelle que l'allocation est basée sur des flux physiques. A défaut de pouvoir la déterminer elle est ramenée à l'unité fonctionnelle (nombre de places assises) et, lorsque cela est impossible, à l'unité physique. Les éléments de justification doivent être conservés.

Pour les Co-produits d'origine animale, le point est similaire au référentiel shampoing.

Le feutre issu du recyclage des fibres textiles est considéré ne rien remplacer et est considéré comme matière première. Etant donné que le matériaux substitué n'est pas identifiable, l'application de la méthode d'allocation des bénéfices et de impacts du recyclage du BP X30-323 est impossible à mettre en œuvre dans ce cas. La proposition consiste donc à retenir ici la méthode des stocks. Cette hypothèse pourra être révisée le cas échéant à la lumière des travaux méthodologiques sur la réutilisation de matériaux en fin de vie du GT5. Les deux doivent rester cohérents.

Etant donné qu'aucun substitut n'est vraiment identifié, C.Cros suggère d'écrire que ce point sera revisité de manière transversale au travers des travaux du GT5 et que l'utilisation de la méthode des stocks fait l'objet d'une dérogation.

### Exigences liées à l'incinération

Un reproche est formulé quant à la seule évocation du bénéfice de l'incinération et non des impacts. Un renvoi sera fait vers le BP X30-323 afin d'assurer une prise en compte complète.

### Fin de vie

Les taux proposés par un commentaire sont ceux de la filière mobilier et n'est pas spécifique aux sièges. Il est donc proposé de retenir le scénario des encombrants.

### Fin de vie des emballages industriels

Ce point sera traité de la même manière que dans le référentiel shampoing.



Il est suggéré de ne pas faire apparaître dans le référentiel la précision sur la collecte spécifique des emballages primaires. En effet, il ne s'agit pas d'un cas général et les tonnages sont faibles.

#### Produits biomasse, émissions décalées

Un renvoi sera fait vers le BPX30-323

#### Dégradation du bois

Ces valeurs sont nécessaires mais sont à considérer dans le cadre du développement de la base de données et non dans le référentiel.

#### Changement d'affectation des sols

Dans l'attente de précisions, ce point sera considéré avec l'effet de serre. Le paragraphe sera également supprimé car le BP X30-323 fournit déjà des exigences sur ce point.

#### Données

Il est suggéré de proposer des valeurs semi spécifiques en % par matériaux afin de caractériser les pertes matières.

Une précision sera apportée sur les données attendues pour l'usinage bois.

Les pays de fabrication des textiles, mousses et ressorts sont demandés afin de déterminer des distances de transport et éventuellement des mix énergétiques (si cela est possible avec la base de données). Une note de bas de page sera ajoutée afin de clarifier ce point.

Critères de gestion durable : pour le moment pas de définition.

Suite à l'exclusion des convertibles, une correction sera faite sur la consommation et le taux de chargement.

Pour les modes de transport, les exigences seront amendées afin d'assurer une cohérence avec la base de données en cours d'élaboration.

Il sera également précisé que, dans le cas de production sur plusieurs sites, seules les quantités à destination de la France seront étudiées.

#### Eutrophisation

Une remarque est faite sur la séparation dans RECIPE 2008, de l'eutrophisation marine et l'eutrophisation de l'eau douce.

E.Fourdrin confirme ce point mais précise que dans le cadre de ce référentiel on se concentre à priori plutôt sur l'eau douce (l'eutrophisation concerne plutôt ce milieu, l'eutrophisation marine n'étant cependant pas à négliger). Toutefois les discussions seront à prolonger sur cette méthode au niveau transversal.

Une précision sera apportée dans le référentiel sur le fait qu'il s'agit dans le cas présent de l'eutrophisation de l'eau douce.

#### ANNEXE

Un travail de clarification sera fait pour le texte de l'annexe afin de préciser l'articulation entre l'abaque et le test.

Il est également précisé que le fait de pouvoir remplacer les housses pour certains canapés n'influe pas ou très peu sur la durée de vie du produit (durée de vie plutôt mécanique)

**Suite à ces échanges, le référentiel shampoing est validé. C.Cros félicite l'ensemble des membres du GT7.**



### **3. Propositions de modifications du BPX30-323**

Cette discussion ne vise pas ré-ouvrir la révision du référentiel qui a été validé. Il s'agit de points de précision et qui sont d'ordre éditorial et/ou politique.

Les propositions sont dans la présentation faite par E.Fourdrin (annexe 1).

#### **Définitions**

Il est proposé de reprendre trois définitions issues de la norme NF EN ISO 14021 « auto-déclarations environnementales » afin de clarifier ce qui est entendu par contenu recyclé.

Il est proposé de reprendre les définitions :

- contenu recyclé
- matériau post-consommateur
- matériau pré-consommateur

#### **Article 6.5)**

Les modifications proposées sont :

Dans 6.4) modifier le terme « indicateurs » par « enjeux »

Dans 6.5)

Préciser : « Si aucune méthode de caractérisation n'est précisée pour un enjeu considéré comme déterminant par un GT, celui-ci définit un indicateur et le propose à la PF »

Il est demandé si dans la mesure où les indicateurs issus de la plateforme suivent les normes ACV ISO 14040/14044, la base pour définir un indicateur pour ces enjeux doit être identique.

C.Cros indique que les travaux sont basés sur une base cycle de vie mais qu'il ne s'agit pas rigoureusement d'une ACV.

Suite à la demande d'un participant, il sera envisagé de poser la question à la plateforme sur le besoin de tenir un GT méthodologique sur la biodiversité.

#### **Suppression article 9 2a)**

Ces dispositions transitoires n'étant plus d'actualité (expérimentation multicritère en cours), il est proposé de supprimer ce paragraphe.

**L'ensemble de ces propositions est validé par la PF.**

### **4. Avancement des GT**

Cf Tableau annexe 2

✓ *GT1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens(Danone, ANIA)*

E.Fourdrin indique que la problématique de l'allocation entre produits/co-produits et entre filières de secteurs différents a été abordée. Pour échanger sur ce thème, un sous groupe du GT1 a été créé et a tenu sa première réunion fin avril. Ce groupe est animé et géré par l'ANIA.

Un référentiel transversal pour les produits alimentaires a été diffusé au sein du GT1. Il pourra ensuite faire l'objet d'un travail de simplification sur certaines étapes de transport et d'utilisation, l'exercice ayant montré une difficulté à simplifier de manière transversale. Un travail sera donc fait par groupe de catégorie de produits.

Le sous groupe du GT1 dédié à la biodiversité s'est réuni trois fois. Deux grandes pistes méthodologiques ressortent pour caractériser la perte de biodiversité : Land use change

(recipie 2008) et un document de politique agricole. Pour l'instant l'orientation à privilégier n'a pas été tranchée et le groupe n'est pas consensuel sur ce point. Au CGDD (Commissariat Général au Développement Durable), une étude va être lancée afin d'explorer une de ces deux pistes. L'étude se fera sur 1 an.

✓ *GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs – Catherine Jammes (FICIME)*

Plusieurs travaux sont en cours :

- Téléviseurs : ce projet fait suite au projet pilote Fnac. Les éléments méthodologiques ont été présentés. L'unité fonctionnelle proposée est l'utilisation d'une télévision pendant 1 an. Les enjeux retenus sont les émissions de GES et l'épuisement des ressources naturelles. Un 3<sup>e</sup> enjeu possible est en cours de discussion au niveau du groupe. Le projet sera soumis prochainement au GT2, puis à la plateforme pour validation.
- Téléphones : Les opérateurs Orange et SFR ont des référentiels. Ils travaillent sur un référentiel commun. Pour l'instant sur les émissions de GES uniquement mais c'est un premier travail intéressant.
- Les candidats à l'expérimentation (sur 2 catégories) sont ouverts pour partager leur expérience avec le GT2.

✓ *GT3J « produits du jardin » – Laurent Dini (UPJ)*

Laurent Dini présente les avancées du groupe à l'aide d'un support. La présentation est en annexe 3 de ce compte rendu.

Le groupe s'est accordé sur la nomenclature des produits. Une ACV sur les supports de culture est en cours et pourra être étudiée.

✓ *GT 4 H « Hygiène » - Valérie Pouillat (GROUP'HYGIENE)*

Le groupe devrait être en mesure de proposer le référentiel papier-toilette pour validation de la plateforme lors de sa réunion de juin.

Les travaux sur les couches intègrent désormais des réflexions sur les couches lavables.

✓ *GT5 « Habillement, textile de maison » - Fanny Fourcade (IFTH) -chaussures/cuir/marochinerie – Thierry Poncet (CTC)*

Textile : Le projet de référentiel chemises issu du projet Somewhere a été diffusé au sein du groupe et il est actuellement en cours d'analyse par ce GT. Il sera ensuite étendu. La discussion a essentiellement porté sur la durée de vie associée aux chemises. La durée de vie sera différenciée par tests de performance en cours de définition par le GT5.

Le groupe est arrivé à un consensus sur les indicateurs environnementaux liés à l'effet de serre, la pollution de l'eau (eutrophisation) et la consommation d'eau. Des projets sont retenus pour l'expérimentation qui pourront donner des informations sur la pertinence ou non d'indicateurs supplémentaires.

L'étape d'utilisation pose un questionnement sur une référence liée au code d'entretien du textile qui est une recommandation maximale (température de lavage ...). Ce point sera réabordé lors de la prochaine réunion.

Chaussures : Le référentiel publié n'a pas évolué. Des travaux vont se lancer pour l'extension du référentiel aux chaussures de sport.

Un développement est également en cours pour un outil sectoriel afin d'aider aux calculs pour les chaussures.

✓ *Projet DHUP (dit GT6) – « produits de la construction »S.Morel (DHUP)*

Le projet de décret sera notifié d'ici juin. La publication du décret est prévue pour la fin d'année

✓ *GT7 « Ameublement » - Bertrand Demarne (UNIFA)*

Le référentiel literie est en cours et pourrait être proposé à la plateforme prochainement. Un projet est retenu pour l'expérimentation, qui concerne 3 grands fabricants de matelas et sommiers et deux importants distributeurs (grande consommation).

Des formations sont prévues pour les vendeurs et commerciaux, auxquelles le marketing est associé.

Un autre projet est en cours pour une expérimentation avec le ministère de l'industrie sur des multi-produits, multi-matériaux. Ce projet réunit des industriels pour aider les entreprises à l'affichage.

✓ GT8 «Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture, B.Moreau, UNIC, P.Sol (Hammelin)

### **GT8 papeterie**

E.Fourdrin présente E.Machefaux qui reprend dorénavant le GT8 papeterie. Il a été accordé au GT8 un temps de présentation plus long afin de présenter l'avancement des travaux du groupe papeterie.

P.Sol présente ces travaux (annexe 4).

#### Unité fonctionnelle :

Support d'écriture

Ecrire et stocker des données sur dix mètres carrés de papier dans de bonnes conditions\* selon un usage adapté

C.Cros demande si pour les cahiers le scénario ne serait pas également dépendant des profils (un type de cahier par fonctionnalité).

La réponse apportée indique que l'objectif d'un cahier est de remplir des pages quel que soit le format et justifie donc le m2.

#### Indicateurs :

Le groupe qui a élaboré ce référentiel s'est orienté vers un indicateur lié à la dégradation de l'écosystème forestier. Ce choix a été fait car les gaz à effet de serre traitent des causes du changement climatique alors que la dégradation de l'écosystème forestier rend compte de la maîtrise et des conséquences.

Cet indicateur suscite de nombreuses réactions car il aurait pu être considéré au travers de l'indicateur gaz à effet de serre. Il suscite également des réactions vis-à-vis de la notion de gestion durable des forêts pour laquelle aucune définition consensuelle n'a pu être trouvée par la PF et le groupe méthodologique. D'autres échanges sont mentionnés ci-dessous.

### **Echanges suite à la présentation**

ADEIC demande si l'utilisation pour le cahier porte sur le recto/verso ou le recto seul.

Aucun cahier ne mentionne qu'il ne doit être utilisé que d'un côté. Il s'agit d'un problème d'utilisation selon le type de papier.

PWC demande quelle base bibliographique a été utilisée pour définir ces indicateurs, quelles études ont été prises en référence.

HARP et associés souligne que la grille de critères de choix des indicateurs n'est pas une méthodologie pour choisir les indicateurs mais une validation à posteriori des choix faits par les groupes. Il demande également pourquoi le groupe ne s'est pas appuyé sur l'écolabel qui donne de la lisibilité vis-à-vis de certains indicateurs et qui permettrait une certaine légitimité.

Il souligne également le raccourci qui est de dire qu'une fibre certifiée est de fait non controversée. L'Ecolabel européen n'est pas du tout en phase avec ce référentiel.

FCBA souligne que le fait d'assimiler la biodiversité à la forêt certifiée peut être un biais.

C.Cros confirme que la grille de test des indicateurs est plutôt un outil à posteriori de validation des indicateurs, d'un autre côté il est important que les GT l'envisagent a priori lorsqu'il est en

train de choisir les indicateurs. Cette grille n'est pas le texte qui fournit la méthode de travail pour choisir les indicateurs, mais bien l'article 6 du BPX30-323 qui précise que l'identification des indicateurs se fait sur la base de l'évaluation environnementale d'une catégorie de produits.

C.Cros demande si dans le cas d'une pochette faite à 100% en polypropylène on aura que du non controversé ?

A priori oui.

Aux vues des discussions et de l'horaire, la discussion est arrêtée et il est demandé au GT8 des clarifications sur :

- Une justification du choix des indicateurs parmi d'autres qui seraient alternatifs,
- La capacité des indicateurs à rendre compte de l'intégralité de la gamme.

BIOIS demande si la démarche de rendre compte d'un autre indicateur que ceux usuellement considérés peut être appliquée à d'autres groupes/produits.

C.Cros indique qu'il s'agit de l'objet du point 6.5) modifié en séance mais qu'en revanche la plateforme doit pouvoir identifier la justification qui a conduit à ce choix et la manière dont a été construit cet indicateur.

O.Muller indique qu'il faudrait voir comment intégrer l'indicateur de dégradation de l'écosystème forestier dans l'effet de serre ou le changement d'affectation des sols.

### **GT8 Edition**

D. Béhar indique que cette partie du groupe prend plus de temps que le groupe papeterie car le groupe prend le temps de la réflexion.

Les enjeux environnementaux sont en général liés à la production de quelque chose. Il n'y a pas d'enjeu sur la production intellectuelle, toutefois le groupe s'interroge sur les impacts environnementaux pour aller prendre une photo sur une île lointaine dans le cadre d'une campagne de publicité. Quels sont les enjeux environnementaux à avoir la moitié d'une revue pris par des publicités de ce type etc etc... ?

- ✓ *GT10S « Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos...) », André-Pierre Doucet (FPS)*

Le référentiel « raquettes » sera présenté à la PF de juin pour validation. L'unité fonctionnelle considère une raquette pour pratiquer un sport non professionnel.

- ✓ *GT10J « Jeux Jouets », Laurent Parrot (FJP)*

E.Fourdrin indique que ce groupe est également repris par Emilie Machefaux.

La nomenclature a été revue afin d'essayer de regrouper par fonctionnalités identiques.


Le 1<sup>er</sup> référentiel devrait se faire sur les jeux de plateaux car un sous-groupe sur cette catégorie de produits devrait être initié. Pour cette catégorie de produits, un candidat a été retenu pour l'expérimentation et d'autres expertises sont réunies au sein de ce groupe.

- ✓ *GT11 « Outillage non électrique et quincaillerie », Nicolas Decayeux (UNIQ)*

Le projet de référentiel quincaillerie est en cours de finalisation et il est envisagé de le présenter prochainement à la PF. Au départ les recommandations méthodologiques portaient sur les boîtes aux lettres mais le référentiel a été élargi aux autres produits de la quincaillerie (ferrures, serrures.....).

La durée de vie sera identifiée vis-à-vis de tests normalisés.

Prochaines réunion de la PF : 16 juin journée et 11 octobre



# Plate-forme générale ADEME / AFNOR 15 avril 2011



**ADEME**  
**Service Eco-conception et Consommation Durable**

# Projet de référentiel shampoings

## Synthèse des commentaires



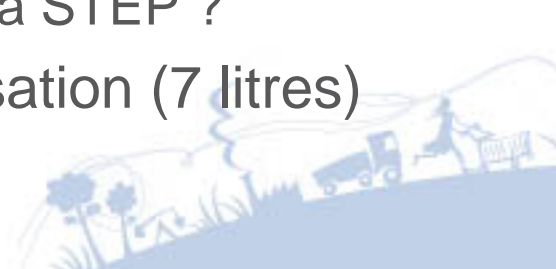
# Points à discuter

- Champ d'application à définir
- Unité fonctionnelle
  - Intégration de la notion de performance ?
- Indicateurs d'impacts
  - Justifier le choix des indicateurs
  - Problème au niveau de la différenciation des shampoings
- Écotoxicité aquatique
  - Usetox ou autre méthode de manière provisoire ?
  - Disponibilité des données pour les ingrédients d'origine naturelle ?





# Points à discuter

- Allocations
    - Comment considérer le cas des flux de polluants dans l'eau lors de la fabrication ?
    - Justifier la pertinence de l'allocation massique lors de la production ?
    - Quid des co-produits animaux (graisse) ?
  - Périmètre
    - Intégration de la phase de transport des déchets d'emballages ? Justifier la valorisation de 100 % des déchets industriels ?
    - Comment modéliser l'action de la STEP ?
  - Prise en compte de la phase d'utilisation (7 litres)
    - Exclusion ?
    - Approche par différentiel ?
- 

# Points à discuter

- Articulation entre données primaires / secondaires / semi-spécifiques
  - Données spécifiques
    - Effluents du site de production ?
    - Consommations de la phase d'usage (S) ?
  - Données semi-spécifiques
    - Consommation énergétique du site de production (P) ?
    - Ajouter la consommation d'eau du site de production ?
    - Ajouter les déchets de fabrication sur les lignes d'injection-soufflage des flacons ?
    - Modifier la quantité de shampoing résiduelle (0 %) ?



# Projet de référentiel sièges rembourrés

## Synthèse des commentaires



# Points à discuter

- Amélioration de la définition du siège rembourré
- Demande de précision sur l'unité fonctionnelle (50 cm)
- Demande d'explication sur le choix de l'indicateur de production d'oxydants photochimiques
- Règles d'allocations
  - Améliorer la règle d'allocation dans le cas d'une fabrication multi-produits
  - Quid des coproduits animaux ?
  - Le feutre peut-il être un coproduit ?
  - Préciser sur quelles étapes ou quels éléments le recyclage des différents matériaux peut intervenir
  - Améliorer les exigences relatives à la modélisation de l'incinération

# Points à discuter

- Modalités de prise en compte de la fin de vie
  - Préciser davantage le scénario de fin de vie des sièges rembourrés
  - Scénario de fin de vie des emballages industriels à préciser
  - Introduire la possibilité de préciser une collecte spécifique des emballages primaires
- Produits de la biomasse
  - Supprimer la notion de captation dans les décharges
  - Émissions décalées : mettre en cohérence avec le BP X30-323 et restreindre la captation de carbone aux cas des forêts gérées durablement (BP X30-323)
  - Valeur de la dégradation du bois à préciser
  - Changement d'affectation des sols : préciser les matériaux et recadrer les enjeux (effet de serre et biodiversité)

# Points à discuter

- Articulation entre données primaires / secondaires / semi-spécifiques
  - Ajouter les pertes matières, en primaires ou semi-spécifiques
  - Préciser les données attendues pour l'usinage du bois et la finition
  - Demande d'explication sur les critères liés à la gestion durable des forêts
  - Demande de précision sur l'utilisation de la donnée «pays de fabrication » pour les textiles
  - Étudier uniquement les quantités à destination de la France dans le cas de production sur plusieurs sites
  - Demande d'explication sur la consommation et le taux de chargement des camions pour la livraison
  - Articulation entre les données transport et la base de données

# Points à discuter

- Annexe 1
  - Assurer une meilleure explication entre unité fonctionnelle, flux de référence et l'annexe sur la durée de vie
  - Durée de vie : quid des sièges dont la housse est remplaçable ?





# BP X30-323

## Propositions de modifications

# Modifications éditoriales



# Contenu en recyclé (définitions)

- **Contenu recyclé**  
Proportion, en masse, de matériau recyclé dans un produit ou un emballage. Seuls les matériaux « préconsommateur » et « postconsommateur » doivent être considérés comme un contenu en recyclé, conformément à l'utilisation suivante des termes.
- **Matériau « préconsommateur »**  
Matériau détourné du flux des déchets pendant le processus de fabrication. En est exclue la réutilisation de matériaux tels que ceux issus du retraitement, du rebroyage ou les résidus générés pendant un processus et pouvant être récupérés dans le même processus que celui qui les a générés.
- **Matériau « postconsommateur »**  
Matériau généré par les ménages ou par les installations commerciales, industrielles ou institutionnelles dans leur rôle d'utilisateur final du produit, et qui ne peut plus servir à l'usage pour lequel il a été conçu. Ceci comprend les retours de matériau de la chaîne de distribution.

## Indicateurs (article 6)

- 4) Pour chaque catégorie de produits, l'évaluation des impacts environnementaux inclut un questionnaire sur la pertinence des indicateurs suivants :
  - biodiversité ;
  - consommation d'eau non restituée au milieu naturel dans lequel elle a été puisée ;
  - artificialisation des sols.

Lorsque cela est pertinent et réalisable, l'indicateur est défini. (supprimé)

- 5) Les méthodes de caractérisation pour les indicateurs sont précisées dans l'annexe D. Si aucune méthode de caractérisation n'est précisée dans cette annexe, l'indicateur est défini.



# Discussion sur la suppression d'un article



## Dispositions transitoires (article 9)

- Dispositions transitoires pour un affichage environnemental monocritère
  - Compréhensibles lors de l'adoption du référentiel en 2008
  - Situation différente aujourd'hui car l'expérimentation permettra de disposer d'affichages multicritères
- Nous proposons de discuter la suppression de cet article.



**Tableau d'avancement des groupes de travail sectoriels – 15 avril 2011**

	<b>Catégories de produits</b>	<b>Unité fonctionnelle</b>	<b>Impacts / Enjeux environnementaux</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Données à l'origine des impacts</b>	<b>Allocations entre produits et co-produits</b>	<b>Scénario de fin de vie</b>	<b>Périmètre</b>
<b>GT1</b>	Produits alimentaires et aliments pour animaux (produits agricoles)	100 g ou 100 ml de produit tel que consommé et / ou la portion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réchauffement climatique,</li> <li>- L'impact sur les eaux, dans ses aspects pollution et consommation,</li> <li>- L'impact sur la biodiversité.</li> </ul> <p>A affiner selon les sous-catégories</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES (g éq. CO<sub>2</sub>)</li> <li>- Biodiversité</li> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Ecotoxicité aquatique</li> <li>- Eutrophisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production (amont agricole)</li> <li>- Distribution</li> <li>- Utilisation (ex : produits déshydratés)</li> <li>- Certains procédés (déshydratation, ...)</li> </ul>	<b>1<sup>ère</sup> réunion du sous-groupe fin avril</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertes non évitables alimentaires prises en compte</li> <li>- Pas de consensus sur les pertes évitables</li> <li>- Filières de traitement des emballages ménagers en France</li> </ul>	<b>Ensemble des étapes du cycle de vie avec des simplifications possibles par sous-catégories (transport et utilisation)</b>
<b>GT2</b>	<b>Téléviseurs</b>	<b>Utiliser une TV en France pendant une année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de Serre</li> <li>- Epuisement des ressources naturelles</li> <li>- <b>3<sup>ème</sup> enjeu</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES</li> <li>- Epuisement des ressources naturelles non renouvelables</li> <li>- <b>3<sup>ème</sup> indicateur</b></li> </ul>				
	Téléphone portable	Un équipement mobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de Serre</li> <li>- Epuisement des ressources naturelles</li> <li>- <b>Fin de vie</b></li> <li>- <b>Consommation d'eau</b></li> <li>- <b>Consommation d'énergie</b></li> <li>- <b>Substances dangereuses</b></li> </ul>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perceuse / visseuse</li> <li>- petit électroménager</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de serre</li> <li>- <b>Consommation d'énergie</b></li> <li>- <b>Epuisement des ressources naturelles</b></li> </ul>					



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Substances dangereuses</li> <li>- Déchets</li> </ul>					
GT3 D	Lessives	Un lavage, une dose recommandée, un poids moyen de linge lavé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de Serre</li> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Consommation d'énergie</li> <li>- Milieu aquatique et toxicité</li> <li>- Emballages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES (g éq. CO<sub>2</sub>)</li> <li>- Consommation d'eau (L)</li> <li>- Consommation énergétique (MJ)</li> <li>- Ecotoxicité (USETOX / ecolabel ?)</li> <li>- déchets ultimes issus des emballages primaires (kg)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée)</li> <li>- Emballages (mise en décharge notamment)</li> <li>- Ingrédients</li> <li>- Traitement des eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323.</li> <li>- Consommation et rejets du site de fabrication à allouer au prorata de la masse mais des données secondaires seront disponibles dans la base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- STEP</li> <li>- Recyclage plastique : 54 %</li> <li>- Recyclage papier : 89 %</li> <li>- OM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulation</li> <li>- Emballages</li> <li>- Production</li> <li>- Utilisation</li> <li>- Transport</li> <li>- Traitement déchets</li> <li>- Traitement eaux usées</li> </ul>
	Lingettes							
GT3j	- Supports de culture							
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de la végétation et des parasites</li> <li>- Nutrition du végétal</li> <li>- Enrichissement du sol</li> <li>- Amélioration physico-chimique du sol</li> <li>- Plans, végétaux à planter et semences non-alimentaires</li> <li>- Plans,</li> </ul>							

	végétaux à planter et semences alimentaires.							
GT4 h	Papier toilette	- qté de papier toilette / jour / personne (16g)	- Effet de serre - Eutrophisation - Acidification	- Emissions de GES - Eutrophisation - Acidification	- production de la pâte, combustion de la liqueur noire - production du tissu - action des STEP - transport	- crédit lié à la valorisation énergétique lors de la production - cohérence BP X30-323 pour la pâte à papier recyclée.	- Mandrin et film : OM - papier toilette : assainissement	Etapes exclues : - Transport conso. - Mise en forme (emballage et calage) - Emballages des mat. prem. Papetières - Produits chimiques - Entrepôts logistiques et lieux de vente - Collecte des déchets d'emballages et d'éléments de calage.
	Hygiène portée (couches jetables)  Intégration couches lavables	<b>Changer la couche d'un enfant pendant 24h</b>	- Effet de serre - Epuisement de ressources énergétiques (jetables) - Eutrophisation (lavables) - Consommation d'eau (lavables)	- Effet de serre - Epuisement de ressources naturelles non renouvelables - (Déchets ultimes)	- matériaux entrant dans la composition de la couche		- OM pour la couche - OM pour le film plastique - Scénario de fin de vie des cartons d'emballages	- Production des composants et des emballages - Production de la couche - Distribution - Fin de la couche - Fin de vie des emballages - Transports

	Cotons à démaquiller							
GT4 b	Produits rincés (shampooings)	Un lavage de cheveux = utiliser une dose de 8 g de shampooings	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de serre</li> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Pollution aquatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES (g éq. CO<sub>2</sub>)</li> <li>- Consommation d'eau (L)</li> <li>- Ecotoxicité aquatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase d'utilisation (Quantité d'eau et d'énergie utilisée par le consommateur pour un lavage de cheveux)</li> <li>- Composition du produit (ingrédients)</li> <li>- Description d'emballage primaire et sa recyclabilité</li> <li>- Données du site de production (fabrication du mélange et de conditionnement) du shampooing</li> <li>- Données du transport depuis le site de fabrication vers le lieu de vente</li> <li>- Données de traitement (recyclage, incinération, mise en décharge) des déchets ménagers en France (taux d'orientation et caractéristiques des différentes filières de traitement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allocations des impacts de la fin de vie selon les règles méthodologiques du BPX30-323.</li> <li>- Consommation et rejets alloués selon la masse si possible (autre disposition pour les PME ?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- STEP</li> <li>- Recyclage plastique</li> <li>- OM (Mise en décharge et incinération)</li> <li>- liste rouge des emballages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraction et production des matières premières</li> <li>- Production de la formule</li> <li>- Emballages (production et fabrication)</li> <li>- Utilisation</li> <li>- Fin de vie (formule et emballages)</li> <li>- Transports</li> </ul>
	Produits non rincés							
GT5	Textile (Apport expérimentations pilotes pour la chemise)	Une journée porté (utilisé pour le linge de maison) / lavé  → Durée de vie différenciée par des tests de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de serre</li> <li>- Pollution de l'eau</li> <li>- consommation d'eau</li> <li>- <b>Epuisement des ressources</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES (g éq. CO<sub>2</sub>)</li> <li>- Consommation d'eau (L)</li> <li>- Eutrophisation (PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>)</li> <li>- <b>Epuisement des ressources naturelles</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Matières premières</b></li> <li>- <b>Procédés de fabrication</b></li> <li>- <b>Ennoblement</b></li> <li>- <b>Entretien (lavage, repassage ...)</b></li> <li>- <b>Fin de vie</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- OM (82%)</li> <li>- valorisation (18%)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Scénario peut être spécifié</li> <li>- Scénarii</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Production</b></li> <li>- <b>Filature</b></li> <li>- <b>Tissage</b></li> <li>-</li> <li>- <b>Ennoblement</b></li> <li>- <b>Confection</b></li> <li>- <b>Traitement</b></li> </ul>

		performance.					français pour les emballages ménagers	- <b>Utilisation</b> - Fin de vie
	Articles chaussants et maroquinerie  <b>Travaux en cours pour une extension aux chaussures de sport</b>	- porter selon un usage adapté une paire de chaussures en bon état pendant un an avec les pointures définies suivantes : - Homme : 42 - Femme : 38 - Mixte : 40 - Enfant : 28 - Premiers pas : 21	- Effet de serre - Consommation de ressources non renouvelables - Pollution de l'eau	- Emissions de GES (g éq. CO <sub>2</sub> ) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Eutrophisation	- Matériaux - Procédés de fabrication - Transport (avion)	Décision reportée pour le cuir. Nécessité de travailler avec le GT1	- Ordures ménagères pour la chaussure  - scénario de fin de vie des cartons en France	- Extraction des ressources énergétiques et minerais - Transport - Fabrication des matériaux - Pré-assemblage - Transport - Montage / assemblage - Transport vers la France - Fin de vie
<b>GT6</b>	Produits de la construction	Les catégories de produits sont définies, les indicateurs environnementaux sont ceux des FDES						
<b>GT7</b>	Mobilier	Unités fonctionnelles définies  Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre avec stockage - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques - (Déchets Non Dangereux) - (Epuisement des ressources naturelles)	- Emissions de GES - Acidification de l'air - Productions d'oxydants photochimiques	- Matières premières - Transport approvisionnement et livraison - Production dur site - Certains procédés (laquage)	Fabrication - Au prorata des unités fonctionnelles	- Encombrants pour le meuble - Scénario de traitement des emballages ménagers français	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
	Sièges rembourrés	1 place assise, de largeur minimale de 50 cm quand le produit est affiché pour au	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation - Epuisement des ressources naturelles - Production d'oxydants	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières (textile, rembourrage, structure métallique) - Site	Fabrication - Au prorata des unités fonctionnelles	- Sièges : encombrants - Scénario de traitement des emballages	Exclusions : - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation

		moins 2 places assises, par année d'utilisation  Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	photochimiques				ménagers français	- certains transports
	Literie	<b>1 place de couchage sur sa longueur réelle, de largeur minimale de 70 cm quand le produit est affiché pour au moins 2 places de couchage, par année d'utilisation</b>  Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation - (Epuisement des ressources naturelles) - (Production d'oxydants photochimiques)	- Effet de serre - Acidification de l'air - Eutrophisation	- Matières premières (textile, rembourrage, structure métallique) - Site	Fabrication - Au prorata des unités fonctionnelles	- Matelas : encombrants - Scénario de traitement des emballages ménagers français	<b>Exclusions :</b> - Entrepôts, plateforme distributeur, lieu de vente - utilisation - certains transports
<b>GT8 p</b>	Support d'écriture	Ecrire et stocker des données sur 10 m <sup>2</sup> de papier dans de bonnes conditions selon un usage adapté  Différenciation selon des	- Effet de serre, - Dégradation de l'écosystème forestier, - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables, - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique) (émissions de COV).	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables		Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières	<b>Exclusions :</b> - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso. - Collecte des déchets

		critères de qualité					existent - Fin de vie des autres éléments	primaires
Produit de classement	Classer et protéger 200 feuilles de papier A4 de 80g/m <sup>2</sup> dans des conditions normales d'utilisation  Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - (Eutrophisation) - (Pollution photochimique) (émissions de COV).	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables			Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie des autres éléments	Exclusions : - Transport entre la plateforme logistique et le lieu de vente - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
Ramette	Imprimer recto-verso une ramette de 500 feuilles de format A4, soit 62,37 m <sup>2</sup> de papier dans de conditions normales avec un équipement d'impression standard et selon un usage adapté  Différenciation selon des critères de qualité	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier - Eutrophisation des eaux			Allocation massique	- Fin de vie des emballages primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	Exclusions : - Distribution - Transport conso. - Collecte des déchets primaires
Enveloppe	Contenir et permettre l'expédition	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier	- Effet de serre - Dégradation de l'écosystème forestier			Allocation massique	- Fin de vie des emballages	Exclusions : - Distribution - Transport

		d'un contenu de référence <sup>1</sup> dans des conditions normales <sup>2</sup> de protection et de confidentialité.  Une enveloppe	- (Epuisement des ressources naturelles non renouvelables) - Eutrophisation des eaux - (Consommation nette d'eau) - (Acidification de l'air)	- Eutrophisation des eaux			primaires - Fin de vie des emballages secondaires : 100 % recyclage si les filières existent - Fin de vie du papier	conso. - Collecte des déchets primaires - Autres usages que l'envoi postal
GT8e	Editions, magazine ...	Mettre à disposition un contenu sur une surface A4	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables - Consommation nette d'eau - Eutrophisation					
GT9	Vaisselle, ustensiles de cuisine, arts de la table et décoration							
GT10S	Sacs à dos	Sac à dos pour un type d'usage pour deux ans d'utilisation	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Emissions de GES (g éq. CO <sub>2</sub> ) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Masse et composition des composants finis	Pas de co-produit	- Sacs : OM - Emballages : scénarii français	- Extraction des matières premières - Fabrication - Transport amont - Confection - Transport aval - Fin de vie
	Chaussures de ski	Une paire de chaussures de ski avec son emballage pour 120 jours d'utilisation	- Effet de Serre - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- Emissions de GES (g éq. CO <sub>2</sub> ) - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables	- matériaux (manque de données secondaires)			- Extraction des ress. énergétiques et des minerais - Fabrication composants

<sup>1</sup> Le contenu de référence est le nombre de feuille préconisé par le fabricant, contenu dans l'article.

<sup>2</sup> Les conditions normales de protection et de confidentialité doivent être suffisantes pour ne pas permettre la lecture du document contenu dans l'enveloppe ou la pochette postale, en dehors de l'espace fenêtre

								<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport</li> <li>- Montage</li> <li>- Transport</li> <li>- Fin de vie</li> <li>- Utilisation ?</li> </ul>
	Raquettes	<p>Utilisation d'une raquette afin de pratiquer un sport de raquette de manière non-professionnelle (tennis, badminton et squash)</p> <p>= Une raquette cordée et grippée, son emballage et ses consommables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de serre</li> <li>- (Epuisement des ressources naturelles fossiles)</li> <li>- (Epuisement des ressources naturelles minérales)</li> <li>- Acidification</li> <li>- (Toxicité et santé humaine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de serre</li> <li>- Epuisement des ressources naturelles non renouvelables</li> <li>- Acidification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production des matières premières du cadre</li> <li>- Production et assemblage de la raquette</li> <li>- Production de la housse</li> <li>- Transport</li> <li>- Production des autres matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénéfices du de la valorisation : selon BP X30-323</li> <li>- Production : allocation à la raquette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raquette et housse : OM sauf si collecte spécifique</li> <li>- Fin de vie des emballages primaires</li> <li>- Fin de vie des emballage secondaires et tertiaires.</li> </ul>	<p><b>Exclusions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport conso.</li> <li>- Transport de collecte des déchets ménagers</li> <li>- Entrepôts logistiques et lieux de vente</li> <li>- Mise en forme des matériaux d'emballage primaires et secondaires</li> <li>- Transport des emballages vers le site de production (hors housses).</li> <li>- Fabrication des composants mineurs</li> <li>- Consommation électrique du recordage</li> <li>- Transport des consommables</li> </ul>



	Vélos							
<b>GT1 OJ</b>	Jeux de plateau							
	Nomenclature définie par FD CR 14 379							
<b>GT1 1</b>	Quincaillerie	<p>Utiliser un article de quincaillerie, inclus dans le périmètre de ce référentiel sectoriel, pendant un an »</p> <p>Durées de vie différenciées par produit grâce à des tests de performance (normes)</p> <p>Evaluation sur un produit de référence</p>	<p>- Effet de Serre</p> <p>- Epuisement des ressources naturelles</p> <p>- <b>Ecotoxicité aquatique ?</b></p> <p><b>Volume d'occupation des sols lié aux déchets ultimes ?</b></p>	<p>- Effet de Serre</p> <p>- Epuisement des ressources naturelles</p>	<p>- matériaux</p> <p>- procédés de fabrication</p> <p>- (transport)</p>	Réflexion sur les procédés de fabrication	<p>- Déchetterie</p> <p>- Ddéchets des ménages, via la filière des encombrants</p> <p>- Déchets du BTP comme déchets non dangereux</p> <p>- Fin de vie des emballages primaires</p>	<p>Exclusions :</p> <p>- Phase d'utilisation</p> <p>- Transport conso.</p> <p>- Collecte des déchets</p>
	- Forêts (bétons) - Truelle et masse							
<b>GT1 2</b>	Services financiers	Projet de référentiel présenté à la plate-forme						
<b>GT1 3</b>	Voitures et deux roues motorisés	Ces groupes de travail n'ont pas commencé.						
<b>GT1 4</b>	Bijouterie (lunettes), joaillerie,							

	orfèvrerie,	
<b>GT1 5</b>	Pièces détachées de l'automobile	
<b>GT1 6</b>	Instruments de musique	

**Légende** :    bleu : catégories de produits identifiées mais traitées ultérieurement dans les GT sectoriels  
rouge : éléments en cours de discussion ou non consensuels au sein des GT sectoriels  
gras : les avancées des groupes sectoriels depuis la dernière réunion de la plate-forme.

# Affichage Environnemental

## Plateforme ADEME – AFNOR

GT3J – Produits Jardin

Synthèse Réunion 3

Vendredi 15 Avril 2011

Siège de l'AFNOR

# Nomenclature des produits jardins

Fonction: **Contrôle de la végétation** (usage indoor & outdoor)

## **Herbicide**

PJT

Sélectif potager / Sélectif gazon / SAA

Débroussaillant

Sélectif massif / fleur

Sélectif Arbo

Non sélectif zone cultivée

*Solutions Phytopharmaceutiques/ Biocides / Naturelles / Mécaniques / Thermiques*

## **Algicide / Anti-mousse**

*Solutions Phytopharmaceutiques/ Biocides / Naturelles / Mécaniques / Thermiques*

## **Divers**

Protection de plaies de tailles

Régulateur de croissance / hormone de bouturage

# Nomenclature des produits jardins

## Fonction **Contrôle des parasites & nuisibles**

(usage indoor & outdoor)

<b>Insecticide / Acaricide</b> Traitement parties aériennes Traitement du sol <i>Naturel / Auxiliaires / micro-organismes / Piégeage</i>	<b>Insecticides ménagers</b> insectes volants (prise anti-moustique, aérosol, anti-mite, sticker anti-mouche, bandes collantes, spirale...) insectes rampants (cafards, blattes..) <i>Naturel / Auxiliaires / micro-organismes / Piégeage</i>
<b>Insecticide / Fongicide</b> Traitement parties aériennes <i>Naturel / Auxiliaires / micro-organismes / Piégeage</i>	
<b>Anti-fourmi</b> <i>Naturel / Auxiliaires / micro-organismes / Piégeage</i>	<b>Fongicide</b> Traitement parties aériennes Traitement du sol <i>Naturel / Auxiliaires / micro-organismes</i>
<b>Divers</b> Régulateur de croissance / hormone de bouturage Molluscicide	<b>Divers 2</b> biocide pour entretien, aquarium, bassins Solution pour le traitement de l'eau, produit anti-puce
<b>Raticide</b>	Parfums d'ambiance, encens,

# Nomenclature des produits jardins

## Fonction **Nutrition du végétal**

(Engrais Minéral, Organique ou Organo-minéraux)

- Engrais simple
  - engrais liquide
  - engrais granulé
  - engrais poudre
- Engrais composé
  - engrais liquide
  - engrais granulé ou bâtonnet
  - engrais poudre

# Nomenclature des produits jardins

- **Fonction Enrichissement du sol**  
(Amendements organiques)
  - Amendements granulés: références type « Fumier de cheval », « fumier composté », compost de matières animales et végétales
  - Amendements pulvérulents : références types « compost vert »
- **Fonction Amélioration physico-chimique du sol**  
(Amendements minéraux basiques)
  - Classe I Amendements calcaires. (Produits crus)
  - Classe II Amendements magnésiens et calco-magnésiens. (Produits crus)
  - Classe III Chaux vives. (Produits cuits)
  - Classe IV Amendements mixtes. (Mélange de produits crus et de produits cuits)
  - Classe V Ecumes de sucrerie boues de décalcification amendements minéraux basiques sidérurgiques

# Nomenclature des produits jardins

- Fonction **Planter et Rempoter**

- Terreau avec engrais
- Terre
- Argile expansée
- Support de culture végétal avec engrais
- Substrat organo-minéral avec engrais

- Autre fonction à discuter pour les supports de culture :

Protection contre l'enherbement ou Protection pour l'irrigation (fonction primaire à définir)

- Ecorces (paillage)
- Terre de bruyère
- Tourbes



# Nomenclature des produits jardins

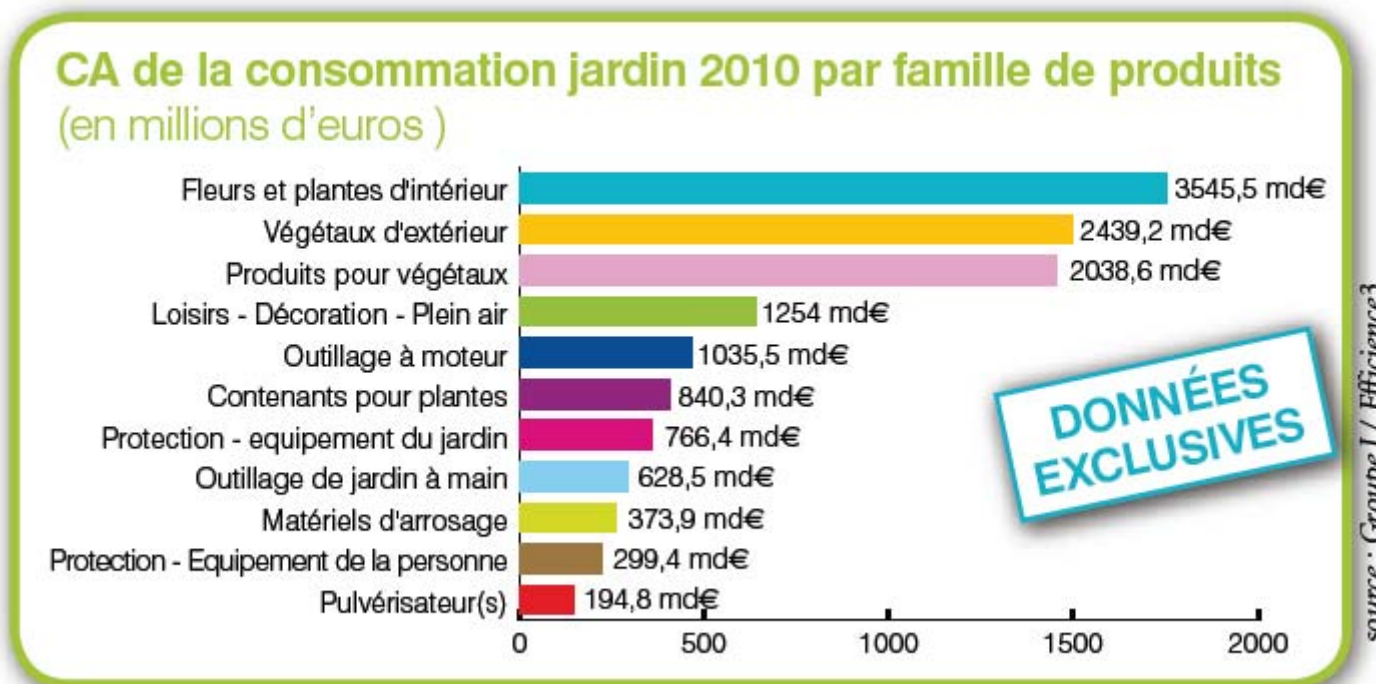
## Fonction **Plants, végétaux à planter et semences non-alimentaires**

- Plantes en pots et plantes fleuries
- Plantes à massif
- Plantes vivace
- Plantes à bulbe
- Plantes et arbustes (non fruitiers)
- Fleurs coupées

## Fonction **Plants, végétaux à planter et semences alimentaires**

- Plantes et arbustes (fruitiers)

# Nomenclature des produits jardins (données économiques fournies par le Groupe J)



(source Magazine Jardineries, Mars 2011)

La nomenclature est confirmée par les données économiques car elle couvre les 3 segments les plus significatifs du point de vue du consommateur

# Sélection de la catégorie de produit

La C.A.S (chambre syndicale des améliorants organiques et supports de culture propose d'animer un groupe sur la fonction « planter et repoter »

- Une ACV est en cours intégrant 7 matières premières (tourbes, compost..)
- Les résultats seront disponibles courant été 2011

**PLATE-FORME AFFICHAGE  
ENVIRONNEMENTAL**

**PRESENTATION TRAVAUX GT8 "PAPETERIE"**

**ST. DENIS LE 2011 04 15**

# AGENDA

- ▶ **RAPPEL GT8 “PAPETERIE” : QUI? POURQUOI? COMMENT?**
- ▶ **AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011**
- ▶ **QUESTIONS & REPONSES**
- ▶ **PROCHAINES ETAPES**

# AGENDA

▼ *RAPPEL GT8 "PAPETERIE" : QUI? POURQUOI? COMMENT?*

▼ AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011

▼ QUESTIONS & REPONSES

▼ PROCHAINES ETAPES

# RAPPEL GT8 "PAPETERIE"

## ▶ QUI ?

- ▶ ORGANISATION

- ▶ MEMBRES

## ▶ POURQUOI ?

- ▶ CONSCIENCE COMMUNE : PRODUITS IMPLICANTS

- ▶ REPRESENTATIVITE : TOUTE LA CHAÎNE DE VA

## ▶ COMMENT ?

- ▶ GROUPES PRODUITS

- ▶ CONSENSUS "DUR"

- ▶ GESTION EN PROJET

# AGENDA

▼ RAPPEL GT8 “PAPETERIE” : QUI? POURQUOI? COMMENT?

▼ *AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011*

▼ QUESTIONS & REPONSES

▼ PROCHAINES ETAPES



# **AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011**

**(1)**

## **► PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT**

- PRESENTATION POINTS “CLES” REFERENTIEL & EXPLICATION EVENTUELLES**
- TOUR DE TABLE SUR REMARQUES “MAJEURES”**
- PRISE EN COMPTE REMARQUES “MINEURES” VIA EMAIL**

**► ...TOUS LES REMARQUES/ COMMENTAIRES SERONT PRIS EN COMPTE..**

# AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011

(2)

## ► POINTS CLES ABORDES CE JOUR

- PRODUITS SELECTIONNES & UNITES FONCTIONNELLES
- INDICATEURS IMPACT (ZOOM PARTICULIER)
- DIAGRAMME DES FLUX
- EVALUATION DONNES PRIMAIRES & SECONDAIRES

## ► INDICATEURS IMPACT

- METHODOLOGIE DE SELECTION
- RESULTATS
- METHODE CALCUL INDICATEUR "DEGRADATION ECOSYSTEME FORESTIER"

# AGENDA

- ▶ **RAPPEL GT8 “PAPETERIE” : QUI? POURQUOI? COMMENT?**
- ▶ **AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011**
- ▶ ***QUESTIONS & REPONSES***
- ▶ **PROCHAINES ETAPES**

# AGENDA

▼ RAPPEL GT8 “PAPETERIE” : QUI? POURQUOI? COMMENT?

▼ AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 15 04 2011

▼ QUESTIONS & REPONSES

▼ *PROCHAINES ETAPES*

# **PROCHAINES ETAPES**

▶ **VALIDATION A PLATE-FORME DE JUIN 2011**

▶ **POURSUITE TRAVAUX GT8**

▶ **ENRICHISSEMENT QUANTI PAR ACV**

▶ **ENRICHISSEMENT QUANTI/QUALI PAR PHASE  
EXPERIMENTALE**

▶ **INTEGRATION AUTRES PRODUITS PAPETERIE**

 **MERCI DE VOTRE ATTENTION**